



Mondragon
commune du Vaucluse

Mairie de MONDRAGON – 84 (VAUCLUSE)

R.O.B

Rapport d'Orientation Budgétaire

2025

Situation budgétaire au 16 janvier 2025

SOMMAIRE

INTRODUCTION	
PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL	Pages 1 et 2
LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE	Pages 3 et 4
LES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025	Pages 5 à 8
BUDGET DE LA COMMUNE	
COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2024	Pages 10 et 11
SECTION FONCTIONNEMENT 2024/ RÉALISÉ / DÉPENSES	Pages 12 à 14
SECTION FONCTIONNEMENT 2024/ RÉALISÉ / RECETTES	Pages 15 et 16
INVESTISSEMENT 2024/ TRAVAUX RÉALISÉS / DÉPENSES	Pages 17 et 18
SECTION INVESTISSEMENT 2024/ RÉALISÉ / RECETTES	Pages 19 et 20
ÉTAT DE LA DETTE	Pages 21 et 22
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES	Pages 23 et 24
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2025 /RECETTES	Page 25
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES	Pages 26 et 27
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2025 / RECETTES	Page 27
BUDGET ANNEXE SÉNIORIALE	
ÉTAT DE LA DETTE	Page 29
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES ET RECETTES	Pages 30 et 31
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES ET RECETTES	Pages 32 et 33
BUDGET ANNEXE ASAINISSEMENT	
COMPTE ADMINISTRATIF 2024 SIMPLIFIÉ	Page 35
ÉTAT DE LA DETTE	Page 36
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES	Pages 37 et 38
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2025 /RECETTES	Page 39
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES	Pages 40 et 41
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2025 / RECETTES	Page 41
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LES TERRASSES DE PEYRAFEUX	
COMPTE ADMINISTRATIF 2024 SIMPLIFIÉ	Page 43
SECTION FONCTIONNEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES ET RECETTES	Pages 44 à 45
SECTION INVESTISSEMENT PERSPECTIVES 2025 / DÉPENSES ET RECETTES	Pages 46 à 47
ANNEXES	
ÉTAT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2024	Page 48
ÉTAT DES INDEMNITÉS DES ÉLUS POUR L'ANNÉE 2025	Page 49
RESTES À RÉALISER 2024 EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	Page 50
RESTES À RÉALISER 2024 EN RECETTES D'INVESTISSEMENT	Page 51

Commune de Mondragon

INTRODUCTION

Comme chaque année depuis 2009, dans les communes de 3500 habitants et plus, et en application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) afin d'engager une discussion autour des orientations qui présideront à l'élaboration du prochain Budget Primitif.

Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (article L 2312-1 et suivants du CGCT), ce dernier n'est pas sanctionné par un vote et il ne présente pas de caractère décisionnel.

Il doit cependant faire l'objet d'une délibération et **avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du Budget primitif.**

Afin de permettre aux citoyens de disposer d'informations claires et lisibles, ce rapport doit être accessible de manière dématérialisée, site internet de la collectivité, dans un délai d'un mois après son adoption (Décret 2016-834 du 23 juin 2016).

Il est transmis au Président de la Communauté de Communes dans les quinze jours qui suivent sa tenue (Décret 2016- 841 du 24 juin 2016).

Le compte de gestion, le compte administratif, le budget primitif principal de la commune ainsi que les budgets annexes (assainissement, lotissement et sénioriale) seront soumis à approbation au conseil municipal en date du

LUNDI 17 MARS 2025

Afin d'alimenter le débat, le présent document présentera successivement :

- Un rappel sur la présentation du budget communal,
- Le contexte institutionnel, les perspectives économiques nationales,
- Les éléments budgétaires de la commune de MONDRAGON.

PRÉSENTATION DU BUDGET COMMUNAL

Préparé par l'exécutif et approuvé par l'assemblée délibérante de la collectivité locale, le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une année donnée.

Acte prévisionnel, il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par l'assemblée délibérante par décisions modificatives.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement (ou exploitation selon les budgets) et une section d'investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalent les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

Par exemple, en dépenses, ce sont les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, comme les frais de personnel et les indemnités des élus, les charges à caractère général (fluides, achats de fournitures, etc..) les frais financiers (intérêts d'emprunts), les contributions aux organismes de regroupement (syndicats, SDIS, etc..) ainsi que les dotations aux amortissements obligatoires.

En recettes, ce sont les produits locaux (services en régie), les atténuations de charges (remboursement des charges des personnels en congés maladie...), les recettes fiscales, les dotations de l'État et les participations provenant d'autres organismes (CD84, CAF, SDEI, SA PRADIER CARRIERE, SFR, etc.) ou encore les revenus des immeubles.

L'excédent des recettes par rapport aux dépenses de l'année précédente, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus.

Cet excédent alimente la section d'investissement en recettes.

La section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours.

Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient la valeur du patrimoine.

On retrouve dans les dépenses, notamment, le remboursement du capital emprunté, les acquisitions immobilières, les travaux nouveaux.

Parmi les recettes d'investissement, on retrouve les subventions d'investissement, la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) le cas échéant, les emprunts, le produit des cessions de biens, le FCTVA, les taxes d'urbanisme (taxe d'aménagement), ainsi que des opérations d'ordre relatives aux amortissements de biens (dont le montant est reporté en recettes de fonctionnement).

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Pour financer les dépenses d'investissement la collectivité peut avoir recours à :

- des subventions d'équipements qui couvriront au maximum 80% des dépenses HT,
- des emprunts,
- l'autofinancement par le transfert de l'excédent de fonctionnement vers la section d'investissement.

Pour rappel, en vertu du principe de l'unité de caisse, la commune de Mondragon dispose **d'un budget principal et de 3 budgets annexes : l'assainissement, le lotissement Peyrafeux et la sénioriale.**

Le CCAS dispose, quant à lui, d'un budget autonome et indépendant.

LE CONTEXTE ECONOMIQUE

1.1. Le contexte socio-économique mondial

* La croissance mondiale

En 2024, la croissance mondiale devrait, comme en 2023, atteindre 3,1 % selon l'OCDE, grâce à la bonne performance des économies émergentes asiatiques, mais aussi des États-Unis où la politique budgétaire a été particulièrement expansionniste et où les ménages ont puisé dans les économies qu'ils avaient accumulées pendant la pandémie.

Dans la zone euro, la croissance économique est estimée à (0,5% en 2023). Des disparités persistent cependant entre les pays. Par exemple, l'Allemagne connaît une croissance plus lente (+ 0,2%) alors qu'en Espagne la croissance économique est vigoureuse (+2,1%).

En 2025, la croissance économique mondiale est prévue à toujours être portée par la dynamique des économies des pays émergents. Cette prévision est cependant très incertaine, du fait des tensions commerciales croissantes et des incertitudes géopolitiques liées notamment aux différents conflits en cours, auxquels s'ajoute l'élection américaine fin 2024. La crise immobilière chinoise qui persiste fait également peser un risque sur la croissance mondiale.

♣ L'inflation au niveau mondial

L'inflation reste une question centrale pour la plupart des économies mondiales. Après avoir atteint un sommet de 7,5 % en début d'année, le taux d'inflation mondial est redescendu à 6,4 % en octobre 2024. Les prix de l'énergie et des denrées alimentaires continuent de peser lourdement sur l'inflation, malgré des tentatives d'apaisement par des ajustements de politique monétaire.

En 2025, l'inflation mondiale est prévue à 4,4%, mais, tout comme la croissance économique, elle est tributaire de la situation géopolitique qui demeure instable.

* Le niveau de pauvreté au niveau mondial

Le taux de pauvreté mondial montre des signes modestes d'amélioration, passant de 9,2 % en janvier 2024 à 8,6 % en octobre. Cette baisse, bien que positive, reste insuffisante pour résoudre les disparités croissantes entre les pays riches et les pays pauvres. Les économies en développement continuent de supporter le poids des crises économiques successives, tandis que les gains économiques dans certaines régions ne parviennent pas à être distribués équitablement. La réduction de la pauvreté est entravée par l'augmentation des coûts de la vie et le ralentissement des efforts de relance post-pandémie dans plusieurs pays.

1.2. Le contexte socio-économique de la France

♣ La croissance économique française

L'INSEE prévoit une croissance de 1,1% pour la France en 2024. Elle a été notamment portée cet été par la tenue des Jeux Olympiques, et devrait poursuivre sur cette voie avec une augmentation de la consommation des ménages et de leurs dépenses immobilières, d'ici la fin de l'année.

En 2025, le gouvernement table sur le même niveau de croissance qu'en 2024. Cette prévision repose principalement sur l'estimation d'une demande intérieure privée robuste.

L'inflation en France

L'inflation reste une préoccupation majeure. Selon les dernières prévisions de l'INSEE, elle est estimée à 2,1% en moyenne. Cette estimation reflète une baisse par rapport au niveau élevé de 2023, où l'inflation avait atteint 5%. Elle continue d'être alimentée par la hausse des prix de l'énergie, des biens alimentaires, et par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement. Bien que l'inflation ait légèrement fléchi par rapport à 2023, elle exerce encore une pression sur le pouvoir d'achat des ménages.

En 2025, l'INSEE prévoit un niveau d'inflation à 1,8%.

♣ Le taux de chômage en France

Pour 2024, l'INSEE estime que le taux de chômage en France sera d'environ 7,5 %. Ce taux est stable par rapport au début de l'année 2024, mais il pourrait légèrement augmenter pour atteindre 7,6 % d'ici la fin de l'année.

Pour 2025, les prévisions indiquent une légère hausse du taux de chômage, qui pourrait atteindre 7,8 %. Cette augmentation est attribuée à des conditions économiques incertaines et à des ajustements structurels sur le marché du travail.

♣ Le niveau de pauvreté en France

En 2024, l'INSEE estime que le taux de pauvreté en France sera d'environ 14,5 %. Ce taux est stable par rapport à 2023.

Pour 2025, les prévisions indiquent une légère baisse du taux de pauvreté, qui pourrait atteindre 14,2%. Les populations les plus touchées sont les jeunes, les familles monoparentales et les travailleurs précaires. Les dispositifs sociaux en place n'ont pas pu compenser l'impact de la hausse du coût de la vie sur les ménages les plus vulnérables.

♣ L'évolution du pouvoir d'achat en France

En 2024, l'INSEE estime que le pouvoir d'achat des ménages français devrait augmenter de 0,8%. Cette hausse est principalement due à la stabilisation des prix de l'énergie et à une légère augmentation des revenus disponibles.

Pour 2025, les perspectives indiquent une croissance du pouvoir d'achat d'environ 1,2 %. Cette amélioration est soutenue par une inflation modérée et une reprise économique progressive, ce qui devrait renforcer le revenu disponible des ménages.

♣ La dette publique en France

En 2024, la dette publique de la France est estimée à environ 112 % du PIB, soit environ 3 228 Mds€.

Cette hausse est due à l'augmentation des dépenses publiques pour soutenir l'économie pendant la crise énergétique et l'inflation, ainsi qu'aux mesures post-pandémiques qui ont alourdi les finances publiques.

Pour 2025, les perspectives indiquent une stabilisation de la dette publique autour de 110 % du PIB. Une commission d'enquête Parlementaire devrait être convoquée pour comprendre cette brusque dégradation des finances publiques.

♣ Le déficit public en France

Pour 2024, le déficit public de la France est estimé à environ 6 % du PIB. Cette estimation dépasse les prévisions initiales de 5,1 %, principalement en raison de recettes fiscales moins importantes que prévu et de dépenses publiques élevées.

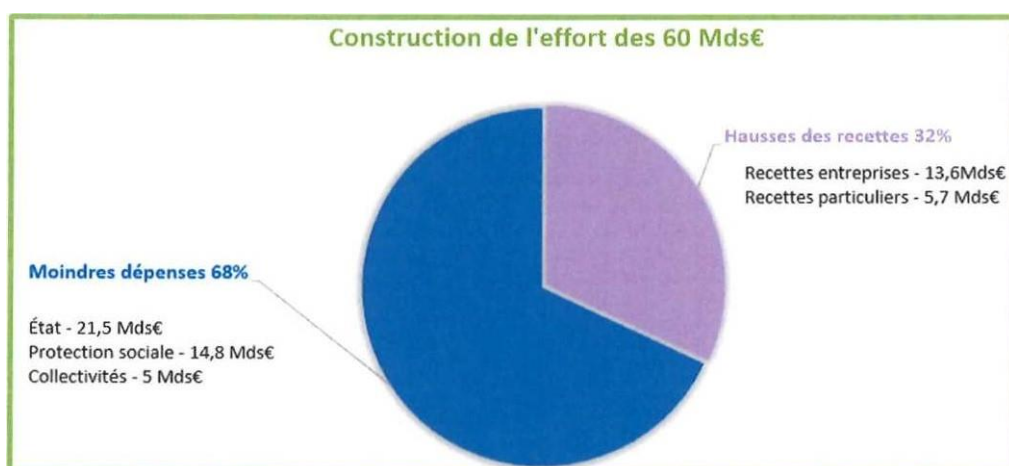
Le gouvernement envisage dans sa Loi de finances 2025 de ramener le déficit à 5% du PIB en 2025. Pour cela, sont annoncés 60 Mds€ d'économies, dont les deux tiers concernent une baisse des dépenses (cf. principales mesures de la loi de Finances 2025 ci-après).

LES DISPOSITIONS DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

La loi de Finances pour 2025 présente les orientations budgétaires de l'État français pour l'année à venir. Elle s'est construite dans un contexte politique inédit, à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale en juin. Depuis, le manque de majorité absolue rend plus qu'incertaine l'issue des orientations proposées. Il est néanmoins nécessaire de s'y appuyer pour préparer le budget 2025 de la commune car certaines mesures auront un impact non négligeable sur ses finances.

En effet, le gouvernement s'est engagé à contenir le déficit public à 5% du PIB en 2025, grâce à un effort de 60 Mds€ qui reposera à la fois sur les dépenses de l'État, mais aussi sur les entreprises, les particuliers et les collectivités locales.

Cet effort se traduit ainsi :



Source : Gouvernement - Dossier de presse — Projet de loi de finances 2025 — Octobre 2024

2.1. Les principales mesures appliquées à l'État

- 21,5 Mds€ :

Des réductions des dépenses sont prévues dans de nombreux ministères / domaines comme ceux du Travail, de la Santé ou de l'Aide publique au développement. Quelques-uns seront plus ou moins épargnés, comme la Défense et l'Écologie.

Les mesures de réduction des dépenses touchent notamment les postes de fonctionnaires d'État :

Suppression de postes de fonctionnaires d'État, dont :

- Suppression de 4 030 postes dans l'Éducation Nationale (- 97 000 élèves en sept. 2025).
- Suppression de 883 postes au ministère du Travail et 505 au ministère du Budget.

Création de postes de fonctionnaires d'État, dont :

- Création de 2 000 postes d'AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap).
- Création de 1 709 postes essentiellement dans les Ministères de Armées, de la justice et de l'Enseignement supérieur et Recherche.

Une simplification des normes et le regroupement de structures sera également travaillée.

A ces 21,5 Mds€ d'économies s'ajoutent 14,8 Mds€ de réduction des dépenses des comptes de Sécurité sociale.

2.2. Les principales mesures pour les entreprises

- 13,6 Mds€ :

- Contribution « exceptionnelle » sur les bénéficiaires d'environ 400 entreprises qui ont un chiffre d'affaire supérieur à 1 Mds€.
- Electricité De France (EDF) sera redevable d'un dividende exceptionnel et une taxe exceptionnelle sera imposée aux grandes entreprises de fret maritime.
- Suspension de la baisse de la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises). Sa suppression, prévue en 2026, est repoussée en 2030.
- Fiscalisation des rachats d'actions.
- Baisse des aides à l'apprentissage et aux contrats aidés.

2.3. Les principales mesures pour les particuliers

- 5,7 Mds€ :

- Augmentation de la taxe sur l'électricité, 50€ du mégawattheure (contre 22 actuellement et 32 avant crise) tout en garantissant une baisse moyenne des factures au tarif réglementé de 9%.
- Report au 1er juillet de l'indexation sur l'inflation des pensions de retraite.
- Baisse du remboursement de la consultation chez le médecin (60% au lieu de 70%).

- Instauration d'une contribution « temporaire et exceptionnelle » (3 ans) pour les ménages les plus aisés (500 000 € pour un célibataire) dont le taux d'imposition est en-dessous de 20%.
- Suppression de la niche fiscale pour les loueurs en meublé non professionnel.
- Un malus alourdi pour les voitures thermiques et un bonus raboté pour les voitures électriques.
- Hausse de la taxe sur les billets d'avion.
- La T.V.A. réduite sur les chaudières à gaz supprimée.
- Prêt à taux zéro étendu à l'ensemble du territoire pour les primo-accédants.
- Une revalorisation de 2% des tranches d'impôt sur le revenu pour limiter les effets de l'inflation.

2.4. Les mesures impactant les collectivités locales

- 5 Mds€ :

En 2025, les régions, les départements et les communes devront participer à l'effort budgétaire à hauteur de 5 Mds€. Elles devront ainsi réaliser 12,5 % de l'effort d'économie de dépenses en 2025, alors qu'elles représentent 20 % de la dépense publique.

Cette participation directe sera financée par les mesures principales suivantes :

• La création d'un nouveau fonds de précaution — 3 Mds€

Le fonds sera alimenté par prélèvement sur les recettes des collectivités ayant un budget de fonctionnement supérieur à 40 millions d'euros (environ 450 collectivités). Ce prélèvement sera limité à 2% des recettes réelles de fonctionnement. Le fonds sera réparti l'année suivante, selon un cadre fixé par la loi et après consultation des finances locales. Certaines collectivités, dont la situation financière est déjà précaire, seront exonérées ; il s'agit principalement de départements. La Métropole et les villes de Grenoble, Echirolles et Saint Martin d'Hères seraient concernées par cette mesure.

• Le gel du montant de TVA transféré — 1,2 Mds€

Les mécanismes de compensations ont prévu, depuis plusieurs années, un transfert de TVA aux régions, départements, Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et collectivités à statuts particuliers. En 2025, les recettes de TVA distribuées aux collectivités, au titre de compensation, seront plafonnées afin de compenser notamment la suppression progressive de la CVAE.

• La baisse du Fonds de Compensation de TVA — 800 M€

A compter de 2025, le taux du FCTVA serait abaissé de 16,404% à 14,85%. En outre, les dépenses de fonctionnement, telles que les dépenses d'entretien des bâtiments publics et de la voirie, seront désormais exclues du champ des dépenses éligibles au FCTVA.

Autres mesures

- La minoration de variables d'ajustement dont la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) et le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), pour un montant de 487 MC.
- Une première hausse des cotisations auprès de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), pour un montant de 1,3 Mds€ pour les employeurs territoriaux en 2025
(Projet de Loi de Financement pour la Sécurité Sociale - PLFSS).
- La baisse des crédits du fonds vert pour un montant de 1,5 Mds€.
- Pérennisation des deux hausses successives de l'enveloppe relative à la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF). La DGF sera ainsi maintenue à hauteur de 27 Mds€ mais la répartition entre les collectivités n'est pas connue à ce jour. Les dotations d'investissement seront également stabilisées au même niveau que 2024.

Le débat parlementaire pourra toutefois modifier ces différentes dispositions, d'où la difficulté particulière cette année pour bâtir le budget de la commune.

**BUDGET PRINCIPAL
DE LA COMMUNE
COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ
2024**

ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

COMpte ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2024

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2024	3 645 591.28	4 708 984.41	
Opérations d'ordre	777 556.66	50 273.79	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	4 423 147.94	4 759 258.20	374 510.26
Report résultat 2023		819 874.33	
Résultat de fonctionnement avec report 2023	4 423 147.94	5 579 132.53	1 194 384.59
INVESTISSEMENT			
Opérations réelles 2024	2 134 948.29	3 273 399.59	
Opérations d'ordre	50 478.79	777 761.66	
Résultat Investissement de l'exercice 2024	2 185 427.08	4 051 161.25	1 865 734.17
Report résultat 2023		268 565.62	
Résultat investissement de l'exercice avec report 2023	2 185 427.08	4 319 726.87	2 134 299.79
Restes à réaliser à reporter n+1	1 448 492.37	771 756.42	1 457 563.84
Résultat cumulé 2024	8 057 067.39	10 709 015.82	2 651 948.43

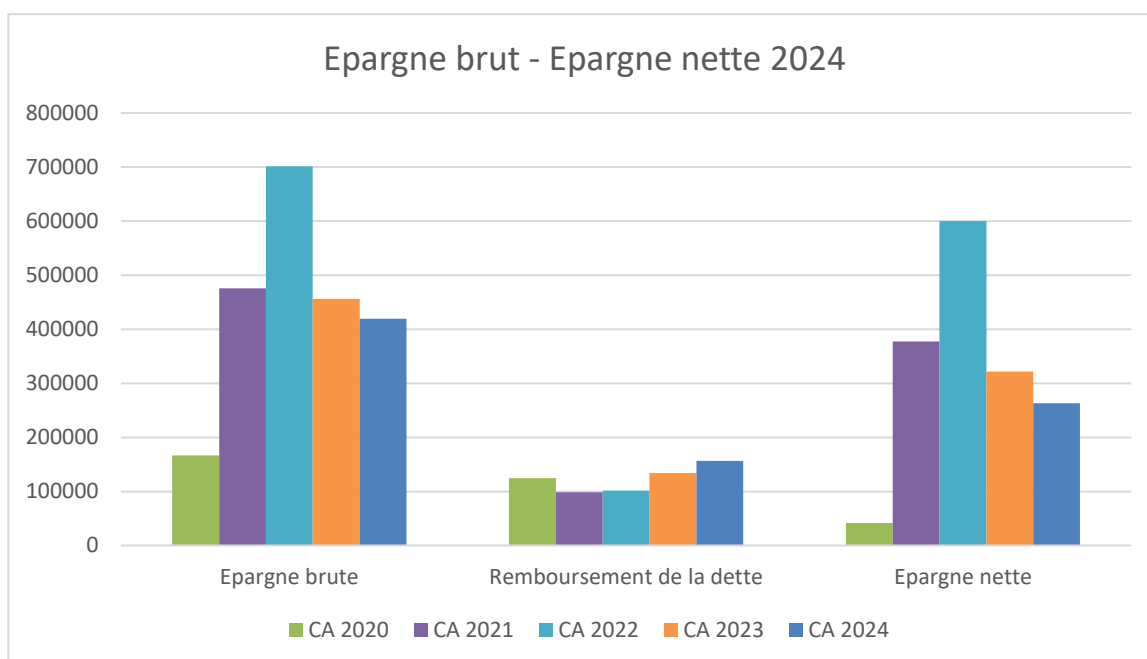
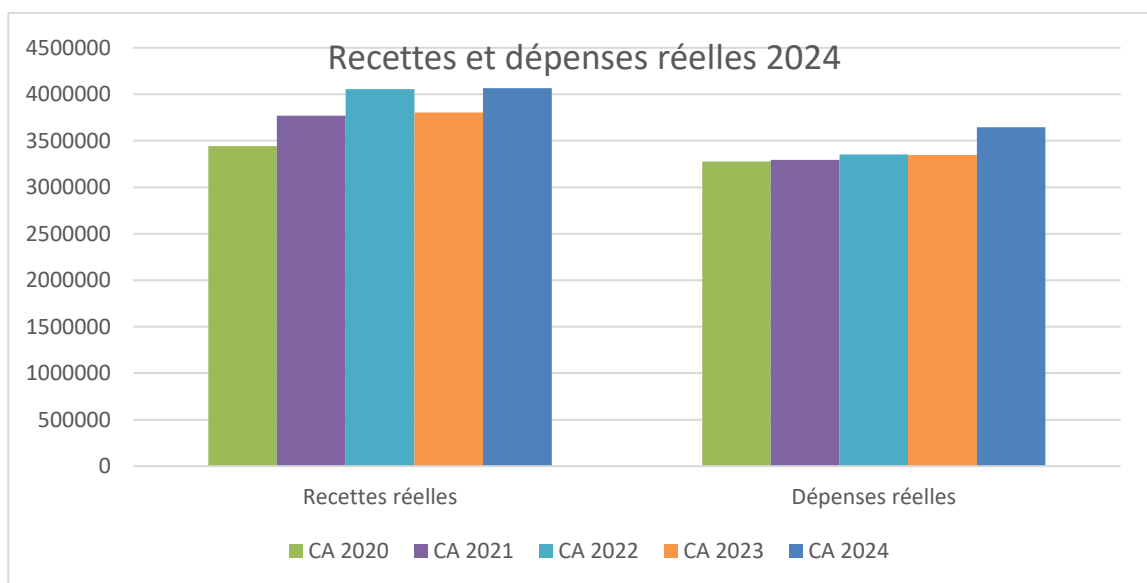
❖ Le résultat 2024 laisse apparaître les reports suivants pour le Budget Primitif 2025 :

- **Excédent de la section fonctionnement** à reporter en 2025 à l'article 002 : 1 194 384.59€
- **Excédent de la section d'investissement** à reporter en 2025 à l'article 001 : 2 134 299.79€



Analyse pluri annuelle du Compte Administratif de la commune

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
Recettes réelles (hors cessions)	3 799 657.21	3 443 806.65	3 769 228.27	4 055 558.26	3 802 875.68	4 065 056.41
Dépenses réelles	3 138 197.50	3 277 469.13	3 293 360.73	3 353 816.02	3 346 830.39	3 645 591.28
Epargne brute	661 459.71	166 337.52	475 867.54	701 742.24	456 045.29	419 465.13
Remboursement du capital de la dette	129 562.38	124 635.33	98 448.10	101 604.45	134 233.40	156 313.20
Epargne nette	531 897.33	41 701.99	377 419.44	600 137.79	321 811.89	263 151.93



SECTION DE FONCTIONNEMENT

« RÉALISÉ » EXERCICE 2024

DÉPENSES

RECETTES

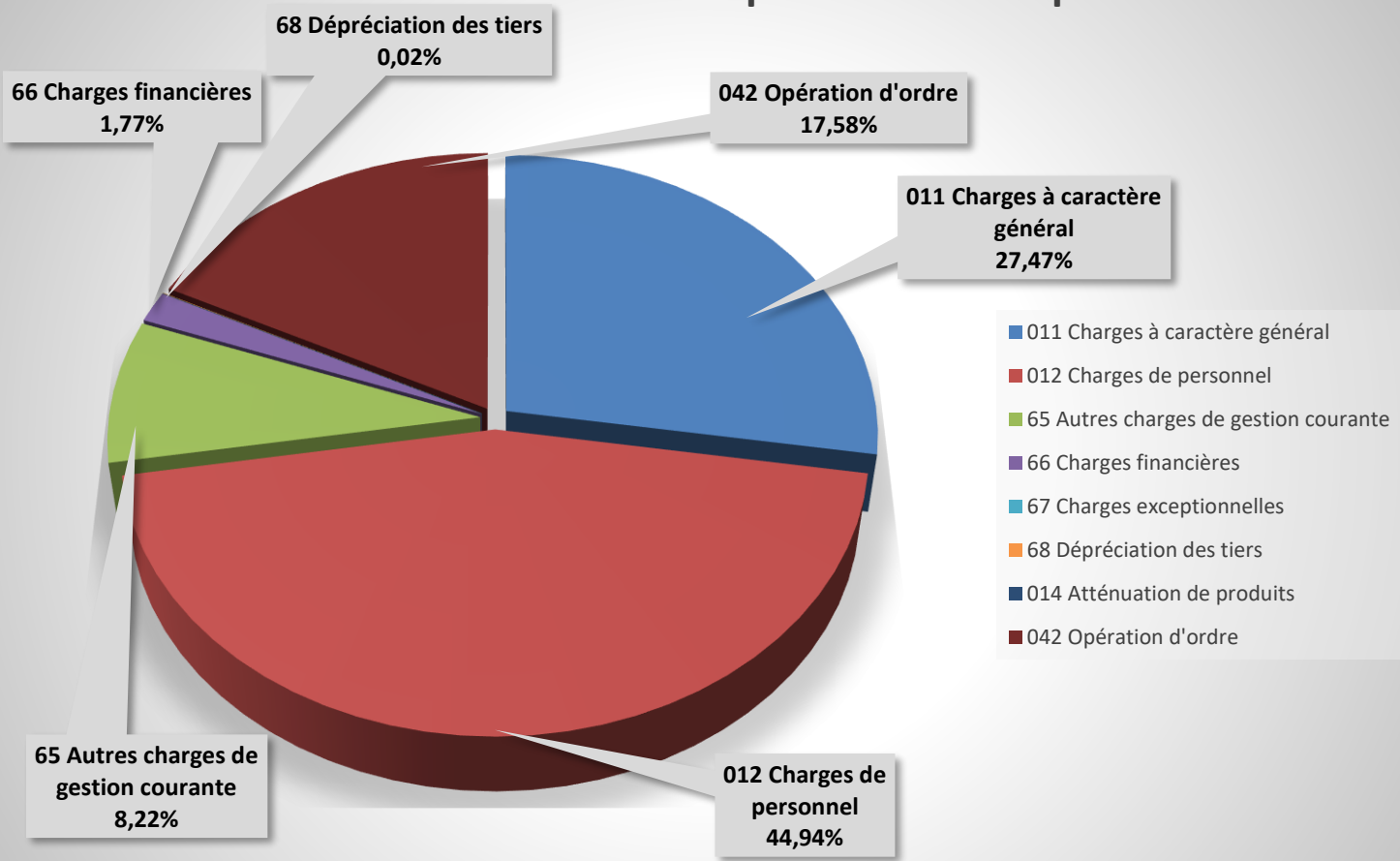
SYNTHESE DES DÉPENSES

RÉALISÉ EXERCICE 2024

(Montant des dépenses par chapitre)**Situation budgétaire au 1^{er} février 2025.****011 - Charges à caractère général :***(Eau, électricité, fournitures diverses, téléphone, entretien terrains, bâtiments, frais de nettoyage, transport, frais d'affranchissement...)***1 214 923.21 € (2023 = 944 745.14 €)****012 - Charges de personnel :***(Cotisations, rémunérations...)***1 987 977.46 € (2023 = 1 889 134.71€)****65 – Autres charges de gestions courantes***(Indemnités, frais de missions, cotisation de retraite, formation, service incendie...)***363 468.79 € (2023 = 349 609.93€)***Conformément aux articles L. 2123-24-1-1 et L. 5211-12-1 du CGCT chaque année les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) établissent « un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercées en leur sein ». **Annexe 1*****66 – Charges financières (intérêts des emprunts) :****78 208.21 € (2023 = 66 098.61€)****67 – Charges exceptionnelles :***(Remboursement rente Viagère, garderie et ALSH, subvention exceptionnelle)***0 € (2023 = 226.42€)****68 – Dotation aux provisions et dépréciation des actifs :****1 013.61€ (2023 = 0 €)****014 – Atténuation de produits :***(Exonération taxes jeunes agriculteurs, FPIC)***0 € (2023 = 97 242.00€)****042 – Opération d'ordre :***(Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles, plus et moins-value)***777 556.66€ (2023 = 301 193.41€)****TOTAL****4 423 147.94 €**



Répartition des dépenses 2024



SYNTHESE DES RECETTES

RÉALISÉ EXERCICE 2024

(Montant des recettes par chapitre)
Situation budgétaire au 1^{er} février 2025.

002 – Résultat de fonctionnement :

819 874.33 € (2023 = 926 955.64 €)

013 – Atténuation des charges

(Remboursement)

28 195.20 € (2023 = 18 881.90 €)

042 – Opération d'Ordre :

50 273.79 € (2023 = 148 482.07 €)

70 – Produits des services :

Redevances, produit de service, MAD, convention de gestion.

340 587.31 € (2023 = 309 623.06 €)

73 – Impôts et Taxes :

691 126.06 € (2023 = 998 678.34 €)

731 – Fiscalité locale

2 286 196.66 € (2023 = 1 917 737.00€)

74 – Dotations et Participations :

Dotation de fonctionnement versée par l'état, CAF, MSA

524 132.93 € (2023 = 367 965.68 €)

75 – Revenus des immeubles :

182 598.40 € (2023 = 186 086.00 €)

76 – Produits Financiers :

12 219.85 € (2023 = 3 903.70 €)

77 – Produits exceptionnels :

Produit de cession.



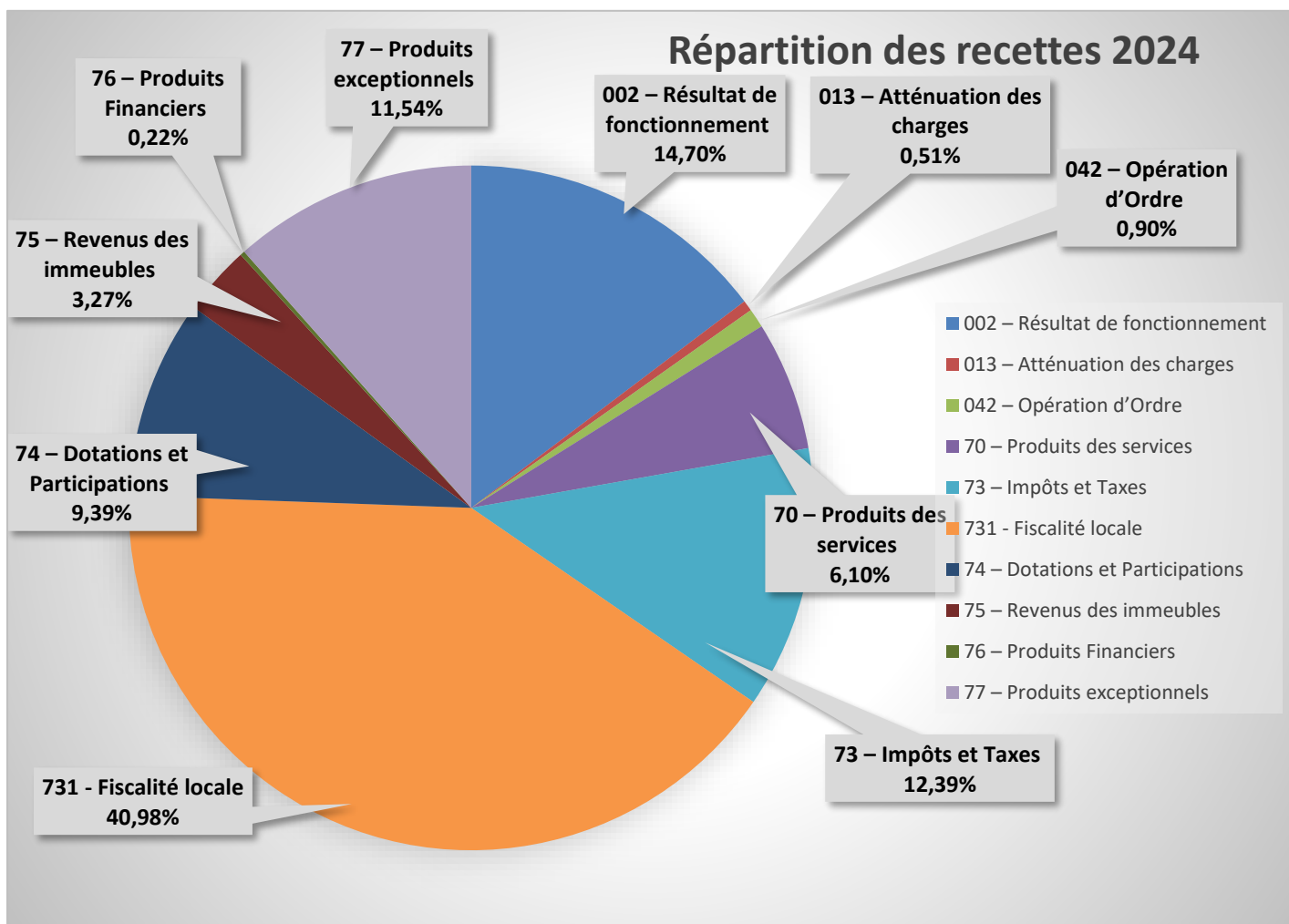
643 928.00 € (2023 = 92 622.62 €)

78 – Reprise sur dépréciations et provisions :

0 € (2023 = 61.59 €)

TOTAL

5 579 132.53 €





SECTION D'INVESTISSEMENT

« RÉALISÉ » EXERCICE 2024

DÉPENSES

RECETTES

TRAVAUX RÉALISÉS DÉPENSES

<u>MATÉRIEL POLICE MUNICIPALE (Vidéosurveillance ...)</u>	12 336.78 €
<u>MATÉRIEL MAIRIE (mobilier, matériel, informatique)</u>	3 811.19 €
<u>MATÉRIEL ECOLE</u>	8 490.20 €
<u>MATÉRIEL ALSH</u>	479.19 €
<u>CIMETIÈRE</u>	8 330.00 €
<u>MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES</u>	38 613.75 €
<u>VÉHICULE SERVICES TECHNIQUES</u>	100 000 .00 €
<u>TRAVAUX BÂTIMENT MUNICIPAUX</u>	98 657.50 €
<u>TRAVAUX BÂTIMENT MAIRIE</u>	1 656.00 €
<u>TRAVAUX GYMNASÉ</u>	17 145.60 €
<u>TRAVAUX VOIRIE</u>	85 245.00 €
<u>TRAVAUX RÉSEAU</u>	3 719.64€
<u>PLAN DE GESTION DE L'ILE VIEILLE</u>	9 292.80 €
<u>AMÉNAGEMENT PATATIN</u>	34 500.00 €
<u>CONSTRUCTION CENTRE DE LOISIRS</u>	2 643.83€
<u>CONSTRUCTION SÉNIORIALE</u>	257 558.32 €
<u>ILOT FAURITTE</u>	65 888.09€
<u>CONSTRUCTION MAISON DE SANTÉ</u>	884 460.87 €
<u>AMÉNAGEMENT PISTE MIXTE</u>	151 316.59 €
<u>TRAVERSÉE RN7</u>	18 357.60 €
<u>EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS</u>	157 013.20€
<u>ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES</u>	161 909.00 €
<u>OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION</u>	50 273.79 €
TOTAL	2 171 698.95 €

SYNTHESE DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RÉALISÉ EXERCICE 2024

(Montant des recettes par chapitre)

Situation budgétaire au 1^{er} février 2025.

10 - Fonds de Compensation TVA

196 746.62 € (2023 = 250 965.20 €)

- **Taxe d'aménagement**

93 863.38 € (2023 = 122 313.59 €)

- **Excédent de fonctionnement capitalisé**

502 873.05 € (2023 = 895 510.73 €)

13 – Subvention d'investissement

(Subvention CCRLP, CAF, CD84 construction ALSH)

979 396.54 € (2023 = 398 042.13 €)

16 – Emprunt et dettes assimilés

(Retenue de garantie location, emprunt)

1 500 520.00 € (2023 = 101 815.50 €)

40 – Opérations d'ordre de transfert entre section

(Amortissement, Plus et moins-value, sortie d'inventaire)

777 556.66 € (2023 = 301 193.41 €)

Résultat reporté exercice N-1 268 565.62 €

TOTAL

4 319 521.87 €

Des restes à réaliser (RAR) 2024 seront à intégrer**dans le Budget Primitif 2025 comme suit :**

Concernant les recettes : 771 010.22 €

Total chapitre 13			
Subvention Etat	1321	Fonds verts Ilot Fauritte, MSP, Gymnase	183 660.14€
Subvention Région	1322	FRAT 2024 – Construction MSP	250 000.00€
Subvention Département	1323	CVA Ilot Fauritte, Plan de gestion	119 593.75€
CCRLP	13251	Alsh – Plan de gestion	32 487.69€
DETR	13461	DETR piste mixte - vidéosurveillance	73 309.00€
Autres fonds	1348	FNADT MSP	111 959.64€

Concernant les dépenses : 1 448 492.37 €

Total chapitre 21			
Autres agencements	2138	Plan de gestion	245 707.20€
Autres agencements	2138	Ilot Fauritte	350 000.00€
Autres matériels et outillages	215738	Outillage service technique	6 000.00€
Mobilier scolaire	21841	Mobilier scolaire	2 000.00€
Autres mobiliers	21848	Mobiliers autres	1 500.00€
Autres immobilisations	2188	Autres mobiliers	20 000.00€
Total chapitre 23			
Construction	2313	Maison de Santé – Alsh	502 356.17 €
Construction	2315	Programme voirie	320 929.00 €

Détails des Restes A Réaliser *en Annexe 3*.

ÉTAT DE LA DETTE



Commune de Mondragon

Capacité de désendettement de la collectivité :

5 091 858.70 € (en cours de la dette) / 629 127.53 € (épargne brut) = 8.09 ans

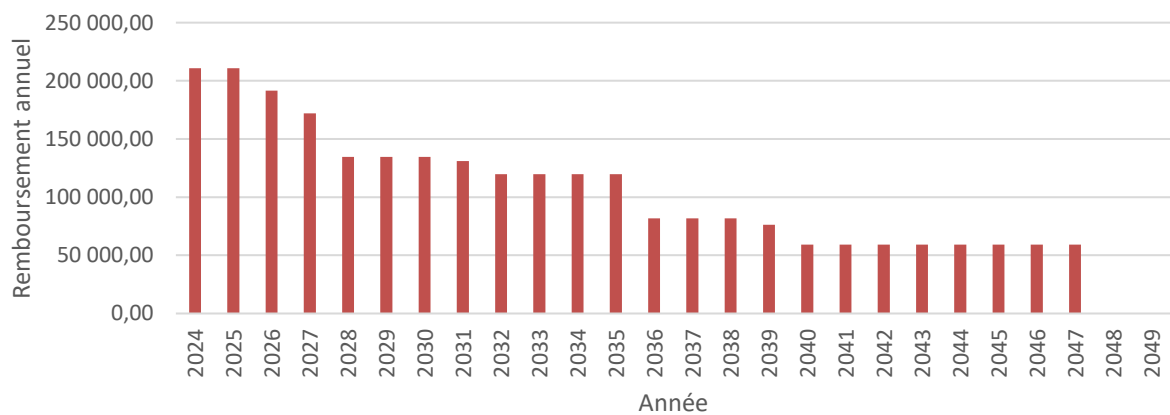
Budget Principal :

Année de prise d'effet	Organisme	Objet de l'emprunt	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2025
2006	Crédit Foncier	STADE	338 522.70 €
2008	Crédit Agricole	RESTAURANT SCOLAIRE	102 548.83 €
2012	Crédit Agricole	RESIDENCE PEYRAFEUX	55 934.10 €
2019	Crédit Agricole	PMU	304 612.11 €
2022	La Banque Postale	TRAVAUX PISTE RN7-CASERNE	947 028.70 €
2023	La Banque Postale	CAMION IVECO	86 424.09 €
TOTAL			1 847 070.53 €

Répartition de l'encours de la dette par prêteur



Profil d'extinction de la dette





SECTION DE FONCTIONNEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

SYNTHESE DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des dépenses par chapitre)**

011 - Charges à caractère général : 1 405 700.00 €

012 - Charges de personnel : 2 102 431.37 €
(Cotisations, rémunérations...)

65 – Autres charges de gestions courantes : 474 157.96 €
(Indemnités, frais de missions, cotisation de retraite, formation, service incendie...)

*Conformément aux articles L. 2123-24-1-1 et L. 5211-12-1 du CGCT chaque année les communes et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre (EPCI) établissent « un état présentant l'ensemble des indemnités de toutes natures, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant dans leur conseil, au titre de tout mandat ou de toutes fonctions exercées en leur sein ». **Annexe 2***

66 – Charges financières : 57 554.35 €
(Intérêts des emprunts)

Les intérêts d'emprunts baissent du fait du transfert de l'emprunt Sénioriale vers son budget annexe.

67 – Charges exceptionnelles : 2 000.00 €

68 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs : 1 000.00 €

014 – Atténuation de produits : 200 000.00 €

042 – Opérations d'ordre : 140 000.00 €

023 – Transfert investissement : 536 985.99 €

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 : 4 919 829.67 €

SYNTHESE DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des recettes par chapitre)**

013 – Atténuation des charges <i>(Remboursement assurance statutaire)</i>	20 000.00 €
70 – Produits des services <i>(Redevances, produit de service, remboursement des mises à disposition du personnel, convention de gestion...)</i>	126 500.00 €
73 – Impôts et Taxes (DSC, Droits de mutations)	1 060 000.00 €
731 – Fiscalité locale	1 725 000.00 €
74 – Dotations et Participations <i>Dotation de fonctionnement versé par l'état, CAF ...</i>	222 600.00 €
75 – Revenus des immeubles (Loyers, reversement Budget Lotissement)	494 730.08 €
77 – Produits exceptionnels <i>Mandat annulé sur exercice antérieur.</i>	15 015.00 €
042 – Opérations d'ordre entre section <i>(Travaux en régie)</i>	100 000.00 €
002 – Résultat reporté	1 155 984.59 €
TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 :	4 919 829.67 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ <u>10 DOTATIONS, FONDS DIVERS</u>	10 000.00 €
❖ <u>21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	1 167 034.81 €
❖ <u>23 IMMOBILISATION EN COURS</u>	968 285.17 €
❖ <u>16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS</u>	2 407 059.84 €
❖ <u>40 OPÉRATION D'ORDRE ET TRANSFERT ENTRE SECTION</u>	100 000.00 €

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 : 4 652 379.82 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ <u>13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</u>	904 293.97 €
❖ <u>10 FONDS DIVERS</u>	278 392.80 €
❖ <u>16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS</u>	10 848.95 €
❖ <u>21 IMMOBILISATION CORPORELLE</u>	1 528.12 €
❖ <u>23 TRAVAUX EN COURS</u>	256 030.20 €
❖ <u>40 OPÉRATIONS D'ORDRE ET TRANSFERT ENTRE SECTION</u>	140 000.00 €
❖ <u>024 PRODUITS DE CESSIONS</u>	390 000.00 €
❖ <u>021 VIREMENTS SECTION FONCTIONNEMENT</u>	536 985.99 €
❖ <u>001 RÉSULTAT REPORTÉ</u>	2 134 299.79 €

TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 : 4 652 379.82 €

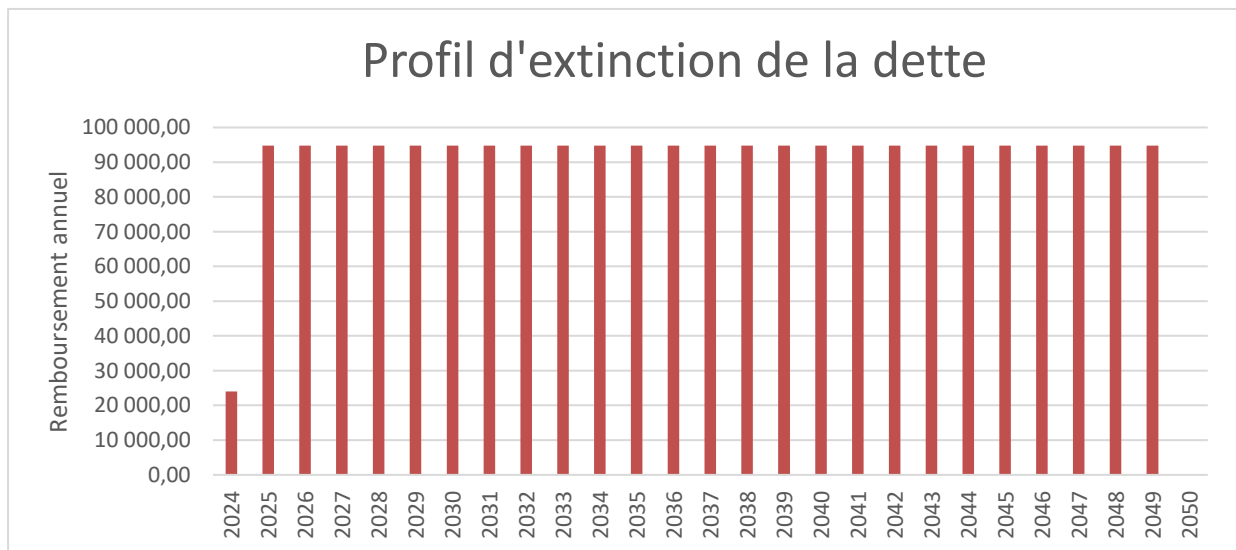


BUDGET ANNEXE RÉSIDENTE SÉNIORIALE



ÉTAT DE LA DETTE

Année de prise d'effet	Organisme	Objet de l'emprunt	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2025
2024	La Banque Postale	SENIORIALE	1 491 151.05 €
TOTAL			1 491 151.05 €





SECTION DE FONCTIONNEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

SYNTHESE DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des dépenses par chapitre)**

011 - Charges à caractère général :	1 005.38 €
012 - Charges de personnel : <i>(Cotisations, rémunérations...)</i>	9 163.31 €
65 – Autres charges de gestions courantes : <i>(Indemnités, frais de missions, cotisation de retraite, formation, service incendie...)</i>	0.00 €
66 – Charges financières : <i>(Intérêts des emprunts)</i>	78 331.31 €
<i>Le montant prend en compte la régul des intérêts payés par la commune sur l'exercice 2024.</i>	
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 :	88 500.00 €

SYNTHESE DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des recettes par chapitre)**

75 – Produits de gestion courante	88 500.00 €
Participation du budget principal	
TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 :	88 500.00 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ **21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES** 1 528.12 €

❖ **23 IMMOBILISATION EN COURS** 3 290 296.20 €

Dont 1 840 296.20 de RAR transféré du budget principal

❖ **16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS** 45 129.51 €

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 : 3 336 953.83 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ **13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT** 818 174.55 €

CVA 2023-2025 (CD84), Fonds de concours et restaurant (CCRLP)

❖ **16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS** 2 368 779.28 €

Transfert emprunt de la commune, avance commune

❖ **23 TRAVAUX EN COURS** 150 000.00 €

Reprise des avances sur marchés travaux

TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 : 3 336 953.83 €



BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ
2024

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2024

EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2024	63 811.84	136 141.81	
Opérations d'ordre	86 812.80	27 149.26	
<i>Résultat d'exploitation de l'exercice 2023</i>	150 624.64	163 291.07	12 666.43
Report résultat 2023		79 443.99	
Résultat de fonctionnement avec report 2023	150 624.64	242 735.06	92 110.42
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2024	494 711.81		
Opérations d'ordre	27 149.26	86 812.80	
<i>Résultat Investissement de l'exercice 2024</i>	521 861.07	86 812.80	-435 048.27
Report résultat 2023		410 036.38	
Résultat investissement de l'exercice avec report 2023	521 861.07	496 849.18	-25 011.89
RAR à reporter n+1	372 669.00	786 940.00	389 259.11
<i>Résultat cumulé 2024 pour information</i>	1 045 154.71	1 526 524.24	481 369.53

Résultat 2024 à affecter au BP 2025 :	
002 =	92 110.42
1068 =	0
001 =	-25 011.89

Le résultat 2024 laisse apparaître les reports suivants pour le BP 2025 :

- Excédent de la section d'exploitation 92 110.42 €
- Déficit de la section d'investissement 25 011.89 €

Affectation obligatoire en investissement (résultat investissement + RAR) 0.00 €

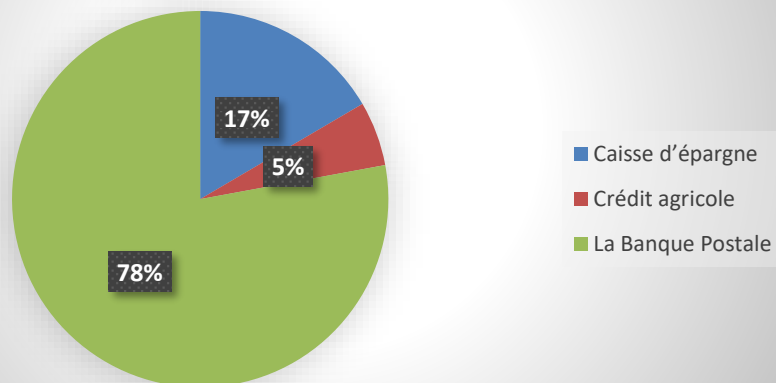
 **Excédent d'exploitation à reporter en 2025** **92 110.42 €**



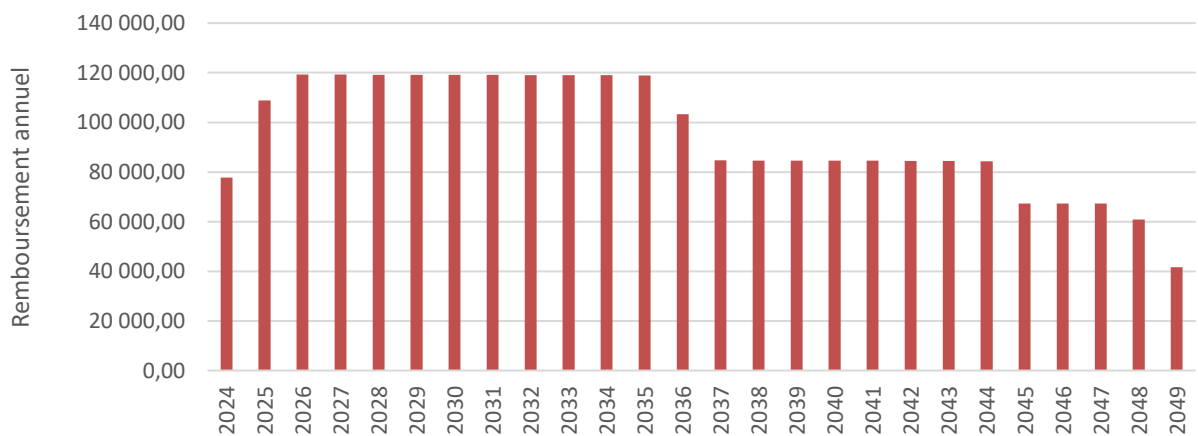
ÉTAT DE LA DETTE

Année de prise d'effet	Organisme	Objet	Capital Restant dû au 1 ^{er} janvier 2025
2019	Caisse d'épargne	EXTENSION ASSAINISSEMENT ET STEP	290 333.10 €
2020	Crédit agricole	TRAVAUX ASSAINISSEMENT CNR	97 270.41 €
2021	La Banque Postale	REHABILITATION STEP	277 773.01 €
2023	La Banque Postale	EXTENSION BOISSOUTEYRAND	388 260.60 €
2024	La Banque Postale	EXTENSION BOISSOUTEYRAND T2	700 000.00 €
TOTAL			1 753 637.12 €

Répartition de l'encours de la dette par prêteur



Profil d'extinction de la dette





SECTION DE FONCTIONNEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

SYNTHESE DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des dépenses par chapitre)**

011 - Charges à caractère général : **28 175.78 €**

012 - Charges de personnel : **2 000.00 €**
(Cotisations, rémunérations...)

65 – Autres charges de gestion courante : **28 000.00 €**

Ces dépenses correspondent essentiellement à la participation pour le reversement des eaux usées sur la STEP de la Croisière.

66 – Charges financières : **52 664.00 €**
(Intérêts des emprunts)

Les intérêts d'emprunts augmentent du fait que la commune a contracté un nouvel emprunt pour la tranche 2 des travaux au Boissouteyrand.

68 – Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs : **100.00 €**

042 – Opérations d'ordre : **91 819.90 €**

023 – Transfert investissement : **0.0 €**

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 : **202 759.68 €**

SYNTHESE DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025

EXERCICE 2025 - (Montant des recettes par chapitre)

70 – Produits des services <i>(Redevances branchement particuliers et reversement SAUR.)</i>	75 000.00 €
74 – Dotations et Participations <i>Subvention d'équipement AERMC</i> <i>Mandat annulé sur exercice antérieur.</i>	8 500.00 €
042 – Opérations d'ordre entre section <i>(Amortissement subvention)</i>	27 149.26 €
002 – Résultat reporté	92 110.42 €
TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 :	202 759.68 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ **23 IMMOBILISATION EN COURS** 759 700.06 €

Dont 372 669.00 € de RAR 2024

❖ **16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS** 66 898.69 €

❖ **40 OPÉRATION D'ORDRE ET TRANSFERT ENTRE SECTION** 27 149.26 €

❖ **001 RÉSULTAT REPORTÉ** 25 011.89 €

TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 : 878 759.90 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ **13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT** 86 940.00 €

❖ **16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉS** 700 000.00 €

Dont 700 000.00 € de RAR 2024

❖ **40 OPERATIONS D'ORDRE ET TRANSFERT ENRE SECTION** 91 819.90 €

TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 : 878 759.90 €



BUDGET ANNEXE
LOTISSEMENT « LES TERRASSES
DE PEYRAFEUX »
COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ
2024

BUDGET ANNEXE :
LOTISSEMENT LES TERRASSES DE PEYRAFEUX

COMPTE ADMINISTRATIF SIMPLIFIÉ 2024

EXPLOITATION	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2024		137 500.00	
Opérations d'ordre	42 159.58		
<i>Résultat d'exploitation de l'exercice 2024</i>	42 159.58	137 500.00	95 340.42
Report résultat 2023		472 852.34	
Résultat de fonctionnement avec report 2023	42 159.58	610 352.34	568 192.76
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Opérations réelles 2024			
Opérations d'ordre		42 159.58	
<i>Résultat Investissement de l'exercice 2024</i>	0.00	42 159.58	42 159.58
Report résultat 2023	333 122.26		
Résultat investissement de l'exercice avec report 2023	333 122.26	42 159.58	-290 962.68
Résultat cumulé 2024	375 281.84	652 511.92	277 230.08

Le résultat 2024 laisse apparaître les reports suivants pour le BP 2025 :

- Excédent de la section d'exploitation 568 192.76 €
- Déficit de la section d'investissement 290 962.68 €



SECTION DE FONCTIONNEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

SYNTHESE DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des dépenses par chapitre)**

65 – Autres charges de gestion courante :	349 730.08 €
<i>Cette dépense correspond au reversement sur le budget principal.</i>	
042 – Opérations d'ordre : (Ecriture de stock)	78 318.35 €
023 – Transfert investissement :	212 644.33 €
TOTAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 :	640 692.76 €

SYNTHESE DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025**EXERCICE 2025 - (Montant des recettes par chapitre)**

70 – Produits des services (Prévision vente parcelle)	72 500.00 €
002 – Résultat reporté	568 192.76 €
TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 :	640 692.76 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

PERSPECTIVES 2025

DÉPENSES

RECETTES

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ <u>001 RÉSULTAT REPORTÉ</u>	290 962.68 €
-------------------------------	--------------

TOTAL DES DEPENSES PRÉVISIONNELLES 2025 : 290 962.68 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES 2025

❖ <u>021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	212 644.33 €
---	--------------

❖ <u>40 OPÉRATIONS D'ORDRE ET TRANSFERT ENTRE SECTION</u>	78 318.35 €
---	-------------

TOTAL DES RECETTES PRÉVISIONNELLES 2025 : 290 962.68 €

ANNEXE 1

État des indemnités des élus pour l'année 2024

<i>Réalisé du 01 janvier au 31 décembre 2024</i>	<i>Indemnités brutes - Commune</i>	<i>Indemnités brutes - CCRLP</i>	<i>Indemnités brutes - RAO</i>	<i>Frais de représentation - Commune</i>
<i>Maire - Christian PEYRON</i>	22 789.08		14 565.96	2 328.40
<i>1^{er} Adjoint - Benoît SANCHEZ</i>	6 111.40	10 669.32		782.90
<i>Adjointe au Maire - Marie-Andrée ALTIER</i>	6 111.40			
<i>Adjointe au Maire - Francette BALBI</i>	6 111.40			
<i>Adjointe au Maire - Josette BERNARD</i>	6 111.40			
<i>Adjoint au Maire - Jean LEBEGUE</i>	6 111.40			
<i>Adjoint au Maire - Guy MARCHAND</i>	6 111.40			
<i>Adjoint au Maire - Patrice MARSEILLES</i>	6 111.40			
<i>Conseiller municipal délégué - Nicolas AIME</i>	3 748.68			
<i>Conseiller municipal délégué - Patrice CHARLES</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Aurélie GARCIA</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Nadine GILET</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Bruna ROMANINI</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Céline ROS</i>	3 748.68			
<i>Conseiller municipal délégué - Jean-François TRAMIER</i>	3 748.68			784.50
<i>Conseiller municipal délégué - Yannick TRUC</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Virginie VICENTE</i>	3 748.68			

ANNEXE 2

État prévisionnel des indemnités des élus 2025

<i>Prévision du 01 janvier au 31 décembre 2025</i>	<i>Indemnités brutes - Commune</i>	<i>Indemnités brutes - CCRLP</i>	<i>Indemnités brutes - RAO</i>	<i>Frais de représentation - Commune</i>
<i>Maire - Christian PEYRON</i>	22 789.08		14 565.96	3 000
<i>1^{er} Adjoint - Benoit SANCHEZ</i>	6 111.40	10 669.32		1 600
<i>Adjointe au Maire - Marie-Andrée ALTIER</i>	6 111.40			
<i>Adjointe au Maire - Francette BALBI</i>	6 111.40			
<i>Adjointe au Maire - Josette BERNARD</i>	6 111.40			
<i>Adjoint au Maire - Jean LEBEGUE</i>	6 111.40			
<i>Adjoint au Maire - Guy MARCHAND</i>	6 111.40			
<i>Adjoint au Maire - Patrice MARSEILLES</i>	6 111.40			
<i>Conseiller municipal délégué - Nicolas AIME</i>	3 748.68			
<i>Conseiller municipal délégué - Patrice CHARLES</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Aurélie GARCIA</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Nadine GILET</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Bruna ROMANINI</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Céline ROS</i>	3 748.68			
<i>Conseiller municipal délégué - Jean-François TRAMIER</i>	3 748.68			
<i>Conseiller municipal délégué - Yannick TRUC</i>	3 748.68			
<i>Conseillère municipale déléguée - Virginie VICENTE</i>	3 748.68			

ANNEXE 3

DÉTAIL DES RESTES À RÉALISER

R.A.R 2024 – SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES

✓ Plan de gestion Île Vieille	245 707.20 €
✓ Aménagement Îlot Fauritte	350 000.00 €
✓ Matériel services techniques	6 000.00 €
✓ Mobilier école	2 000.00 €
✓ Mobilier divers	1 500.00 €
✓ Autres immobilisations	20 000.00 €
✓ Construction ALSH	2 356.17 €
✓ Construction Maison de Santé	500 000.00 €
✓ Construction Sénioriale (Transfert Sénioriale)	1 840 296.20 €
✓ Programme voirie	320 929.00 €
✓ Total des Restes à Réaliser.....	3 288 788.57 €

R.A.R 2024 – SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

✓ Fonds verts Éclairage Gymnase	9 780.14 €
✓ Fonds Verts aménagement Ilot Fauritte	142 280.00 €
✓ Fonds verts Aménagement MSP	31 600.00 €
✓ FRAT 2024 Aménagement MSP	250 000.00 €
✓ Plan de gestion Ile vieille (CD84)	61 873.75 €
✓ CVA 2023-2025 Aménagement Ilot Fauritte	57 720.00 €
✓ Plan de gestion (CCRLP)	32 487.69 €
✓ DETR 2023 aménagement Piste mixte	66 900.00 €
✓ DETR 2024 vidéosurveillance	6 409.00 €
✓ FNADT 2023 Aménagement MSP	111 959.64 €
✓ Total des Restes à Réaliser.....	771 010.22 €